



Seule la défense de l'intérêt général bas carbone évitera la « mort cérébrale » de l'Europe de l'énergie

Alors que les députés européens viennent de donner leur aval à la nomination de Thierry Breton, la CFE Énergies considère qu'il y a urgence à éviter la « mort cérébrale » de l'Europe de l'énergie : sans ambition sociale ni vision industrielle ni pragmatisme climatique, celle-ci est vouée à l'échec et à perdre l'adhésion des citoyens. La CFE Énergies appelle donc le futur commissaire au marché intérieur à réenchanter le rêve européen en mettant les services d'intérêt économique général (SIEG) bas carbone au cœur de son action politique.

Dans son dernier World Energy Outlook publié à moins de trois semaines de la COP 25 de Madrid, l'Agence Internationale de l'Énergie lance un cri d'alarme, considérant que les politiques énergétiques actuelles sont largement insuffisantes pour respecter l'Accord de Paris de 2015. Loin du contre-exemple de l'Allemagne qui s'apprête à démarrer une nouvelle centrale à charbon de 1100 MW dans la Ruhr et parce que l'énergie est au cœur du défi climatique, la nouvelle Commission européenne doit donc d'urgence mettre l'énergie bas carbone et la sécurité énergétique des européens au cœur de son projet politique et surtout le traduire en acte concrets.

Pour y parvenir, la Commission doit favoriser l'investissement dans les infrastructures et les technologies bas carbone, ce qui appelle une régulation et un financement spécifiques, guidés par l'impératif de long terme.... mais à condition qu'il fasse appel aux technologies européennes. A l'unisson de voix de plus en plus nombreuses qui réclament que le droit de la concurrence ne fasse pas obstacle à la stratégie industrielle, la CFE Énergies défend une véritable politique industrielle de l'Europe pour que ses choix énergétiques conduisent à créer des emplois au bénéfice des européens, et non à importer des équipements conçus et fabriqués ailleurs.

Si certains réduisent l'intérêt général à l'intérêt des consommateurs voire du marché, la CFE Énergies considère que l'intérêt général, c'est aussi l'intérêt des citoyens européens en tant que salariés. A rebours de cette vision libérale, aussi obsolète que naïve quand les européens prennent conscience de leur fragilité et de leur solitude face aux stratégies hégémoniques américaine et chinoise, ce sont bien la stratégie industrielle, le leadership technologique et la défense des emplois pour les salariés européens qui créeront les conditions de la souveraineté européenne, de l'autonomie stratégique et de l'adhésion des citoyens à l'Europe de l'énergie !

Loin d'un droit de la concurrence et des concentrations hérité des États-Unis et destiné à éviter le retour de conglomérats qui se sont compromis en Allemagne dans les années 30, la transition bas carbone de l'Europe a davantage besoin d'intérêt général, de défense des biens communs, de politique industrielle, d'intervention publique et de régulation de long terme. Les notions d'intérêt général, de solidarité et d'assurance sont plus que jamais d'actualité, comme elles sont au cœur du projet de fonds européen de défense porté depuis deux ans par Thierry Breton.

Dans cette perspective, la CFE Energies défend la notion de SIEG bas carbone européen qui favorise les investissements et articule la priorité climatique avec les impératifs de sécurité énergétique, de politique industrielle et d'ambition sociale. Elle demande au nouveau Commissaire européen d'adapter les règles du marché intérieur pour donner un avenir à ce SIEG bas carbone. L'avenir de l'Europe et du climat en dépendent !

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com